



ÉCOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIÈRES ET DU LITTORAL AUDOIS

Agréée au titre des articles L. 121-8 et L. 160-1 du Code de
l'urbanisme et au titre de l'article L141-1 du Code de
l'Environnement, dans un cadre départemental

Compte-rendu du Conseil d'Administration du samedi 06 avril 2022

Début du C.A. 15 heures 30

Membres présent(e)s : Maryse ARDITI, Paulette BARBE, Michel BERNARD, Christine BLANCHARD, Christian CREPEAU, Christine ROQUES, Jean-Luc THIBAUT, Catherine VERGER-VIALA, Lucette ZELLER.

1/ La composition du CA après le vote de l'AG :

- Les membres du C.A pour 2021/2022 sont : Maryse ARDITI, Paulette BARBE, Michel BERNARD, Christine BLANCHARD, Philippe CAZAL, Dominique CLEMENT, Christian CREPEAU, Jean-Louis ESCUDIER, Françoise RECAMIER, Christine ROQUES, Catherine VERGER-VIALA, Jean-Luc THIBAUT, Lucette ZELLER.
- Le C.A. se compose donc de 13 membres, et peut accueillir jusqu'à 15 membres.

2/ Elections du Bureau d'ECCLA du 16/04/22 :

- En l'absence d'autre candidat, sont élu(e)s à l'unanimité des présent(e)s:
 - Présidente : Maryse ARDITI.
 - Secrétaire : Christine ROQUES.
 - Trésorier : Christian CREPEAU.

3/ CR du CA du 12/03/22

Le CR du C.A. du 12/03/22 est adopté à l'unanimité.

Le prochain CA d'ECCLA aura lieu le 17/09/2022

Merci de bien vouloir le noter dans vos agendas

Narbonne, le 05/05/22

La Secrétaire d'ECCLA, Christine Roques